

ECO-GWIYAN

Le journal d'information de l'association KWATA
Association guyanaise de protection de la nature

EDITO

À peine avons nous eu le temps de nous réjouir du refus du 1er projet Cambior que la société canadienne en soumettait un second à enquête publique. Félicitons le GEPOG, qui, au nom des associations de protection de la nature, a de nouveau étudié les (très) volumineux dossiers afin que nous puissions apporter notre contribution au débat. Vu le calendrier, personne ne doute que la décision sera forcément très politique... Refuser ce projet sera une décision courageuse pour un(e) nouveau(elle) président(e) appuyé(e) par son tout nouveau vice-premier ministre du développement durable (les candidats n'ont-ils pas signé le fameux pacte écologique de Nicolas Hulot ?). En revanche, l'accepter sera une ouverture à toutes les dérives en terme de politique minière. Si une première multinationale s'installe sur la montagne de Kaw alors que le site fait doré et déjà l'objet d'une politique de protection de l'environnement, comment pourra-t-on s'opposer à d'autres projets prévus dans d'autres zones ? Ce sera un échec sur bien des plans.

Toujours dans l'actualité, saluons la création du Parc Amazonien de Guyane, qui voit le jour après des années de maturation. Kwata y a toujours apporté son soutien avec un regard critique. Mais au-delà de la satisfaction de voir la Guyane se doter d'un nouvel outil de protection de la nature, nous demeurons inquiet de la situation au sein même du parc où l'orpillage clandestin est omniprésent et dévastateur.

L'un des points clé du bon fonctionnement du parc réside dans la rédaction de sa charte. Nous y serons vigilants puisque Kwata a un siège au Conseil d'Administration.

Si ces sujets nous préoccupent, n'oublions pas que la saison «tortues» se profile à l'horizon. Comme chaque année, nous aurons encore besoin de tous les adhérents et bénévoles, chevilles ouvrières de ce programme. Mais nous aurons l'occasion de discuter de tout cela lors de l'AG qui se tiendra le **samedi 21 avril à 15h00 au Chalet du CASNAV à Cayenne (Campus St Denis)**.

L'équipe Kwata

SOMMAIRE

Edito	p 1
Parc national de Guyane : du chemin à parcourir	p 2
Communiqués de presse.....	p 4
La complexité du marché de l'or.....	p 5
Du nouveau chez les amphibiens.....	p 6
Les tatous de Guyane.....	p 7
27 ème congrès international du les tortues marines.....	p 8
Actualités et brèves.....	p 9
En vente à Kwata.....	p 10

Parc national de Guyane : du chemin à parcourir ...

Par Guillaume FEUILLET

Par décret du 27 février 2007, le Parc Amazonien de Guyane a enfin vu le jour. Cela fait 15 ans que le brûlant dossier occupe par période le devant de la scène. Kwata et d'autres associations s'y sont impliquées cœurs et âmes en espérant qu'un jour, la protection de la nature et des hommes serait quelque chose que la Guyane pourrait fièrement mettre en avant. N'est ce pas un bel idéal pour ce tout nouvel outil? Ne doit-il pas être la vitrine de la France en termes de protection et de conservation de la nature ? Ne doit-il pas répondre aux énormes enjeux inhérents à sa situation géographique ? Il est vrai qu'à la vitesse où vont les choses, la forêt d'Amazonie et ses habitants ont leurs jours comptés. Alors si la France peut enrayer localement ce déclin et se targuer de préserver le dernier grand bloc de forêt « euro-amazonienne », en continuité avec le parc brésilien des Tumucumaque et bien nous ne pouvons que nous en féliciter, même si nous pouvons craindre qu'il n'en soit rien...



L'Oyapock sous la brume (G. Feuillet)

Nous nous satisfaisons bien entendu de la création d'un parc national, car si on lui donne les moyens de fonctionner, cet outil sera capital pour la sauvegarde du patrimoine naturel et traditionnel guyanais. Mais ne nous leurrions pas : ce parc est créé sur du papier, car cela devait être maintenant ou jamais. L'État n'aurait pas pu se relancer dans une énième série de consultations houleuses : cela aurait tué le projet dans l'oeuf. Donc, malgré les nombreuses réticences, l'État s'est autopersuadé d'avoir trouvé un consensus et, échéances électorales obliges, a passé son projet en force. Cela n'a pas fini de faire grincer des dents et ne va pas aider à l'appropriation du parc par les guyanais. Mais qu'importe ! Le parc a vu le jour et il semble que les grains de sable dans la mécanique ne freineront rien.

En effet, la réalité du terrain est toute autre. Nombre de personnes, d'organisations et de collectivités avaient exigé que l'orpillage clandestin soit éradiqué avant que le parc ne voit le jour. L'État a fait la sourde oreille. En dépit de réels efforts supplémentaires (opérations Anacondas), médiatisés comme il se doit pour noyer le poisson, force est de constater que ce parc est gangrené avant même qu'il soit en état de fonctionner.

Après trois missions d'inventaires de faune dans le cœur du parc (2 dans la région de Camopi, 1 dans la région du Tampok), Kwata a pu constater à quel point le phénomène a pris de l'ampleur. Dans un article du précédent numéro, Benoit de Thoisy, de retour du Petit Inini du Tampok, décrivait une zone désertée par la faune, témoin d'une surchasse incontrôlée. C'est aujourd'hui du ressort du parc national que de gérer des zones où la biodiversité est déjà malmenée...



Village d'orpailleurs sur une île de l'Oyapock (G. Feuillet)



Parc national de Guyane ... suite et fin.



Roche gravée sur l'Inipi (B. de Thoisy)

Du côté de Camopi, nous avons été frappés par l'isolement des habitants et l'absence de l'Etat. Il y a bien quelques gendarmes et quelques enseignants, un peu de bleu blanc rouge devant la mairie, mais rien qui nous rappelle qu'un parc national vient d'être créé. Nous nous trouvions pourtant dans la commune-porte du Parc, côté Oyapock. Il y avait bien une petite agitation de la part des fonctionnaires qui préparaient la venue de la Ministre de l'Ecologie pour l'occasion et qui semblaient sincèrement ennuyés de voir la rivière Camopi vomir sa boue dans l'Oyapock. Assurément ces traces d'activités aurifères illégales en amont feraient mauvais effet. On nous a confié que ce serait nettoyé pour la visite de Madame la Ministre. Ils ont aussi intérêt à contrôler les pirogues qui passent

De retour de l'Inipi

La région de Camopi est souillée et encerclée par l'orpaillage. A quelques kilomètres en aval, la zone de la Sikini, depuis frappée par des opérations Anaconda, regorge d'orpailleurs. Un véritable village s'est construit sur une île côté Brésil de l'Oyapok (le drapeau en atteste !), au grand damne des autorités françaises.

Puis lorsque l'on remonte la Camopi, on est frappé par la couleur de ses affluents : la boue est partout. Notre zone d'inventaire se situait sur l'Inipi, juste en amont de saut Yaniwé (très joli par ailleurs). Cette crique n'a pas échappé à la règle : boueuse et laiteuse elle aussi. En remontant sur 25 km, nous n'avons trouvé que deux misérables criquots coulant proprement. Cependant, nous n'avons croisé personne. Il semblerait que les clandestins accèdent aux têtes de crique par le nord, c'est à dire par l'Approuague.

Trois mois auparavant, cette zone était encore préservée et relativement propre... Aujourd'hui, les indices de présence de faune sont encore abondants, mais pour combien de temps ? L'idéal serait de pouvoir y retourner dans quelques mois afin constater ou non la raréfaction de la faune en présence de cette nouvelle pollution.

devant le village, chargées de fûts d'essences et de prostituées, que l'on amène comme des marchandises sur les chantiers illégaux. Triste tableau.

Certains habitants se réjouissent de cette petite agitation puisqu'il n'y a qu'à ces occasions que l'on s'occupe un peu d'eux. Le reste du temps, ils traitent plutôt avec les voisins brésiliens d'en face. Depuis 10 ans, ce petit village d'orpailleurs se développe et tisse des liens intéressés avec les gens de Camopi, qui rient jaune quand ils voient que côté Brésil, tout le monde a l'électricité et la télévision, que les rues sont éclairées par des lampadaires et que les petits restos fleurissent en même temps que les antennes paraboliques... alors qu'eux, en France, n'ont rien de tout cela. L'or ça rapporte nous dit-on...

Nous avons été aussi choqué de voir qu'un pasteur évangéliste de la rive brésilienne, à la solde d'on ne sait qui, se rendait dans les foyers de Camopi pour y donner des messes en portugais, que les enfants comprenaient parfaitement (alors qu'ils avaient du mal à converser en français avec nous). Assurément les orpailleurs ont compris et se sont immiscés surnoisement dans la vie des gens de Camopi. Mais n'y a-t-il pas quelque chose de dérangeant au XXIème siècle à assister à l'évangélisation des amérindiens guyanais ?!

Face à la démission de l'Etat, il est normal que les gens vivant dans ces territoires reculés se tournent vers ceux qui leur tendent la main en premier, même si elle est sale... Le parc va avoir fort à faire pour regagner la confiance de ses habitants et pour casser l'emprise que l'orpaillage et ses réseaux mafieux ont désormais sur la région ■



Criquer orpaillée se déversant dans la Camopi (G. Feuillet)

Voici 2 communiqués de presse publiés par les associations guyanaises de protection de la nature, l'un relatif à la création du parc national, l'autre en réaction à l'octroi d'une AEX sur la crique Portal.

Création du Parc Amazonien de Guyane

Les associations de protection de la nature de Guyane, impliquées depuis plus de 10 ans dans la construction du parc national de Guyane, en saluent la création. Cet outil doit apporter dans le sud du département une dynamique nouvelle pour la préservation des habitats naturels et des espèces animales qui en dépendent, et pour le respect des modes de vie et des richesses culturelles. À l'image de cette aire protégée, les enjeux sont immenses : adossée au parc national brésilien Tumucumaque, elle constitue le plus grand outil au monde de protection de la forêt tropicale.

Cependant d'importantes menaces pèsent sur cette région et, selon nous, elles sont encore très insuffisamment considérées par le parc national. L'orpaillage a pollué pendant des années le processus de mise en place du parc, par ses impacts sanitaires, écologiques, économiques, sociaux, humains. Aujourd'hui créé, le parc est toujours confronté à cette activité destructrice qui ne devrait pas y avoir droit de cité, puisqu'elle souille les milieux naturels et néglige les communautés traditionnelles.

Une nouvelle fois, nous demandons que les moyens soient mis en œuvre pour que l'activité minière, légale et illégale, cesse dans tout le périmètre du parc national. Nous demandons aussi que tous les efforts pour tisser et renforcer les liens fragiles entre les volontés de développement des communautés et le respect des équilibres écologiques globaux de cette région de

l'Amazonie, soient entrepris. Enfin, nous demandons que dès la mise en place des travaux de rédaction de la charte du parc, soient abordés les points de faiblesse du présent décret, identifiés et mis en avant lors de l'enquête publique :

- Le périmètre du cœur du parc, assurant une protection forte, est notamment insuffisant dans la partie sud-ouest, ce que nous affirmons depuis toujours et qui rejoint les préoccupations récemment exprimées par les Wayanas;
- les activités humaines semblent insuffisamment encadrées ;
- des zones de réserves intégrales doivent absolument être mises en place, en accord avec les communautés d'habitants.

Les associations de protection de la nature de Guyane savent que le défi est majeur mais nécessaire et entendent continuer leur travail pour la conservation en Guyane, en intégrant au mieux cette nouvelle aire protégée dans leurs actions quotidiennes. Elles garderont toutefois un regard critique mais constructif en espérant que toutes les personnes concernées par ce parc sauront s'investir avec conviction pour que cet outil puisse jouer pleinement son rôle.

Bientôt plus de criques accessibles et propres

Les associations Kwata et GEPOG déplorent que la commission des mines ait donné un avis favorable pour un permis d'exploitation dans le secteur de la crique Portal et soutiennent la Ligue Départementale de Canoë Kayak.

Cette crique est reconnue comme un lieu privilégié du tourisme nautique dans le département, où plusieurs opérateurs touristiques ont l'occasion d'y exercer leur activité. Il faut aussi souligner le fait qu'elle soit fréquentée par de nombreux kayakistes amateurs et qu'elle fait le bonheur des amateurs de balades en raison de la beauté et de la qualité du site.

Nous ne pouvons que fortement regretter l'absence d'une réelle politique de planification dans l'octroi de titres miniers. L'administration met ainsi en péril une activité durable comme l'écotourisme au profit de l'orpaillage, qui lui ne l'est pas.

Ce projet met le doigt sur le problème de la consultation publique pour l'attribution des petits permis miniers (AEX), pourtant prévue par la Loi (code minier). A l'heure actuelle, la population guyanaise n'est pas informée et ne peut donner son avis sur les projets déposés. Elle ne peut malheureusement que constater la dégradation inexorable des plus beaux sites naturels et de loisirs.

A notre sens, ce projet aurait mérité de repasser en commission des mines, au vu des nouveaux éléments apportés. Le consensus proposé par l'administration (déplacement du chantier à 35 mètres de la rivière) n'est pas pleinement satisfaisant puisqu'elle ne dispose pas de suffisamment de recul pour mesurer l'impact de ce nouveau mode d'exploitation. Le principe de précaution aurait dû prévaloir.



Par Benoit de THOISY

La recherche de l'or est un sujet omniprésent en Guyane depuis quelques années, qui fait l'objet de toutes les attentions et craintes. Mais quelles sont les raisons profondes de cette nouvelle ruée vers l'or ? Un article récemment publié dans la revue scientifique internationale *Ambio tente d'analyser les causes et les conséquences.**

Tout d'abord, comment expliquer cette nouvelle fièvre de l'or dans la région depuis une dizaine d'années ? Une analyse statistique approfondie de la production historique d'or sur le plateau des Guyanes, ailleurs dans le monde, et du prix mondial de l'or montre une augmentation exponentielle de la quantité d'or extraite dans la région quelques années après l'abandon des accords de Bretton Woods dans les années 1970. Ces accords avaient fixé le cours mondial de l'or, indépendamment de l'évolution des marchés.

Dans les années 1980, le prix de l'or s'est lié aux fluctuations du marché mondial, et en parallèle certains gros gisements africains ont commencé à s'épuiser. L'intérêt s'est porté sur la région des Guyanes, qui représente l'une des zones au monde ayant le plus grand nombre de petits gisements de surface, ne nécessitant pas de très gros investissements pour être exploités de manière rentable. Peu à peu, la production d'or sur le plateau des Guyanes (Est du Venezuela, Guyana, Suriname, Guyane) est passée de 5 000 tonnes par an (soit 0,3% de la production mondiale) à plus de 45 000 tonnes (soit près de 2%). Les chiffres les plus récents montrent une augmentation de plus en plus forte de cette proportion.

Cet article s'est ensuite attaché à avoir une vision globale de cette exploitation. Les effets sont locaux tout d'abord, par les pollutions, les impacts sur les

espèces animales (chasse, disparition des habitats, ...) et végétales. Mais les effets sont aussi plus globaux : flux migratoires, impacts sur la santé publique... Les relations ont aussi été montrées avec l'aménagement du territoire : les zones riches en or sont liées à certains supports géologiques clairement identifiés. Ces zones à fort potentiel aurifère peuvent jouxter des aires protégées, comme au nord du tout nouveau parc national de Guyane, ou se trouver même à l'intérieur de ces zones (c'est le cas de la réserve des Nouragues en Guyane). Des responsabilités de protection et de contrôle des activités clandestines sont alors accrues pour les gestionnaires. Les zones à fort potentiel peuvent aussi interférer avec d'autres activités économiques. Au Guyana, les zones dédiées à l'exploitation forestière sont aussi riches en or, et des compromis doivent être trouvés avec des mines légales. Au contraire, les pistes forestières peuvent constituer des accès aisés vers de petits chantiers illégaux.

Ce travail montre pour la première fois à l'échelle transnationale la complexité de la question de l'or, de la demande mondiale aux impacts locaux ■

***La totalité de l'article est disponible en version pdf. Vous pouvez l'obtenir sur demande auprès de l'association :**

D. Hammond, V. Gond, B. de Thoisy, P.M Forget, B. de Djin. Causes and consequences of a tropical gold rush on the Guiana shield. Ambio n°36, Mars 2007.



Depuis quelques années et les débuts des études phylogénétiques, les sciences naturelles et notamment la classification du vivant, on fait des avancées prodigieuses et ce dans toutes les disciplines (botanique, ornithologie, herpétologie...), sur tous les continents. Dans ce contexte, l'herpétologie néotropicale n'est pas en reste, et c'est tout naturellement que depuis la sortie de l'Atlas des amphibiens de Guyane (2000), de nombreuses choses ont évolué dans la classification. Les travaux de Frost et al. (2006) ont par exemple permis d'appréhender au mieux l'arbre de vie des amphibiens. Cet article va tenter de vous présenter les principaux changements pour les anoures...

Les Hyliidés



Dendropsophus leucophyllatus (K.Pineau)

A l'intérieur des Hyliidés, le genre *Hyla* regroupait avant de nombreuses espèces de par le monde et notamment en Guyane. Au sein de ce genre régnait une disparité importante, notamment en terme de taille.

Aujourd'hui, le genre *Hyla* disparaît de Guyane et les espèces sont réparties en deux genres, schématiquement divisés entre les grandes espèces et les petites. Ainsi, les grandes acquièrent le genre *Hypsiboas* (ex: *Hypsiboas boans*), et les petites le genre *Dendropsophus* (ex: *Dendropsophus leucophyllatus*). Attention, les deux genres sont masculins, donc le nom d'espèce s'accorde !

Toujours dans cette famille, le genre *Phrynohyas* disparaît au profit du genre *Trachycephalus*. Ainsi la grenouille métronome devient *Trachycephalus hadroceps*.



Hypsiboas fasciatus (K.Pineau)

Les Leptodactylidés

On assiste ici, à la disparition du genre *Adenomera* au profit du genre *Leptodactylus* (ex: *Adenomera andreae* devient *Leptodactylus andreae*). Notez également qu'une nouvelle espèce dans ce genre a été décrite. Il s'agit de *Leptodactylus heyeri* -Boistel et al. (2006)-.

Les Dendrobatidés

Là encore beaucoup de changement, les deux *Epipedobates*, qui étaient autrefois considérées comme très proches sont en fait beaucoup plus éloignées et elles sont donc désormais placées dans des genres différents: *Allobates femoralis* et *Ameerega hahneli*.

Concernant les *Colostethus*, la dendrobate autrefois appelée *Colostethus beebei* n'était en fait pas la bonne espèce. En effet Kok et al. (2006) décrivent en Guyane *C. granti* qui correspond à nos *C. beebei*. Cette dernière est en fait une dendrobate de couleur jaune limitée aux reliefs du sud du Guyana.



Colostethus granti (K.Pineau)

Les Bufonidés

Le très important et hétéroclite genre *Bufo* est réorganisé en plusieurs nouveaux genres :

Les *B. granulatus* et *B. marinus* (le crapaud bœuf...) deviennent *Chaunus granulatus* et *Chaunus marinus*. *B. guttatus* devient quant à lui *Rhaebo guttatus*, enfin les crapauds feuilles deviennent *Rhinella margaritifera* et *Rhinella sp.* (à la place de *Bufo gr. Typhonius*).

Pour conclure, les études phylogénétiques ne font que commencer et il est certain que le nombre d'espèces pour la Guyane devrait s'accroître dans les années à venir...à quand un nouveau guide?!

BIBLIOGRAPHIE

Boistel R. & De Massary J.-C. & Angulo A. 2006 - Description of a new species of the genus (Amphibia, Anura, Leptodactylidae) from French Guiana. *Acta herpetologica*, 1: 1-14

Frost D., Grant T., Faivovich J., Bain R. H., Haas A., Haddad C. F. B., Channing D. S., Wilkinson M., Donnellan S., Raxworthy C. J., Campbell J. A., Blotto B. L., Moler P., Drewes R. C., Nussbaum R. A., Lynch J. D., Green D., M. & Wheeler W. C. 2006

The amphibian tree of life. *Bulletin of the American Museum of Natural History* 297 : 1-370.

Lescure J., Marty C., 2000. Atlas des amphibiens de Guyane. *Patrimoines Naturels*, 45 : 388 p.

Philippe J.R Kok, Ross D. MacCulloch, Philippe Gaucher, Erik H. Poelman, Godfrey R. Bourne, Amy Lathrop & Georges L. Lenglet. 2006

A new species of *Colostethus* (Anura, Dendrobatidae) from French Guiana with a redescription of *Colostethus beebei* (Noble, 1923) from its type locality. *Phyllomedusa* 5(1) : 43-66, 2006.

Merci à Maël Dewynter pour les infos diverses.



Par Benoît de THOISY

On peut rencontrer des tatous sur une grande partie de l'Amérique du sud et centrale, et même jusqu'aux Etats-Unis. Appartenant à la famille des xénarthres, on en trouve en Guyane 4 espèces. Leur mode de vie et leur morphologie sont relativement homogènes, mais certaines sont rares ou menacées.

Des animaux nocturnes et insectivores

Ces animaux sont solitaires et nocturnes, ils ont une mauvaise vue mais un odorat très fin. Ils sont fouisseurs, dormant le jour dans de profonds terriers. La nuit, ils se déplacent bruyamment, sans discrétion, en quête de nourriture. Leur régime alimentaire est composé presque essentiellement d'insectes, fourmis et termites, mais ils peuvent aussi occasionnellement consommer des fruits.

Une reproduction particulière

La reproduction des tatous, plus particulièrement étudiée chez l'espèce la plus connue, le tatou à 9 bandes

(*Dasyus novemcinctus*), présente des particularités intéressantes. Tout d'abord, l'implantation de l'œuf dans l'utérus est différée : après la fécondation, la croissance de l'embryon est bloquée pendant quelques mois. Puis lors de son développement, l'œuf, se divise en 2 ou 4 : les tatous ont toujours de vrais jumeaux (donc toujours de même sexe, car issus d'une fécondation unique), ou quadruplés, selon les espèces. A la naissance, le corps des jeunes tatous est recouvert d'écailles cornées. Pendant la croissance, les écailles dorsales, ainsi que celles de la queue et les plaques de la tête, vont progressivement s'ossifier, pour former cette carapace si caractéristique.

Le tatou à neuf bandes (*Dasyus novemcinctus*)

Il pèse 3 à 9 kg, sa carapace dorsale est constituée de deux boucliers, à l'avant et à l'arrière, séparés par 8 à 10 bandes mobiles. Il a quatre petits par portée. Cette espèce a été utilisée en laboratoire pour les études sur la lèpre : elle est très sensible au bacille responsable de cette maladie, et servait ainsi de réservoir permanent pour cette bactérie.



Michigan science art

Le tatou de Kappler (*Dasyus kappleri*)

Parfois appelé tatou blanc, il ressemble beaucoup au tatou à 9 bandes, mais il est de taille supérieure et pèse 7 à 13 kg. Les femelles ont deux petits par portée. Ses boucliers antérieur et postérieur sont séparés par 7 ou 8 bandes. Comme le 9 bande, cette espèce creuse des terriers à plusieurs entrées.



Faune de Guyane

Le petit cabassou (*Cabassou unicinctus*)

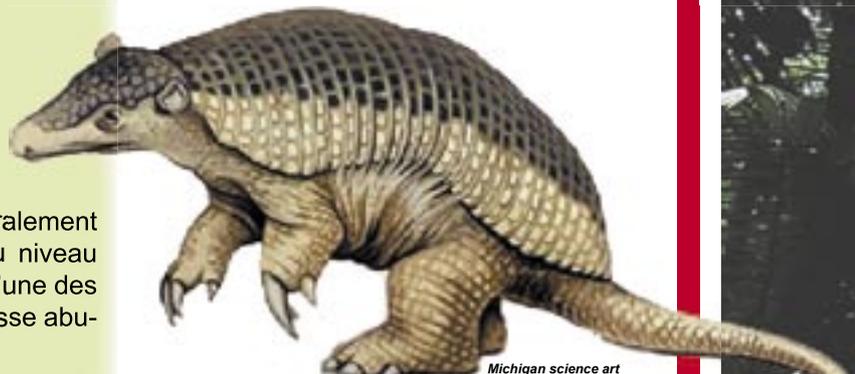
Appelé aussi tatou à queue nue, il pèse 1,5 à 5 kg, les femelles étant plus grandes que les mâles. Cette espèce est rare, sa biologie est peu connue.



Michigan science art

Le grand cabassou (*Priodontes maximus*)

Il pèse environ 30 kg et mesure jusqu'à un mètre de long, queue non comprise. C'est le mammifère possédant le plus grand nombre de dents, 80 à 100. Cet animal rare n'est rencontré qu'en grande forêt, et est malheureusement recherché par les chasseurs, bien qu'il soit intégralement protégé par la convention de Washington, qui gère, au niveau mondial, le statut des espèces menacées. C'est en effet l'une des espèces les plus menacées d'Amérique du sud : une chasse abusive vient récemment de le faire disparaître en Argentine.



Michigan science art

Le 27^{ème} congrès international sur la biologie et la conservation des tortues marines s'est tenu du 24 au 27 février, en Caroline du Sud, aux Etats-Unis. Il réunit annuellement chercheurs, associations, représentants de communautés locales, professionnels du milieu de la pêche ...

Plus de 100 communications orales et 150 exposés écrits ont été présentés. Parmi les grands thèmes abordés, les interactions entre les tortues et la pêche, l'éducation à l'environnement, les premiers travaux sur les impacts attendus du réchauffement climatique sur les tortues marines.

Ce dernier point aurait des conséquences multiples. La montée de la température aura un effet sur la structure des populations, favorisant lors de l'incubation la production de bien davantage de femelles que de mâles. La température «pivot», au dessus ou au dessous de laquelle les proportions sont inversées, est en effet de 29°C : la montée de température de 2 ou 3°C dans les zones de pontes aura donc déjà un effet. D'autres conséquences seront liées à la montée du niveau des océans, qui inonderont certains sites de ponte. Mais par ailleurs, l'augmentation de la température ferait aussi que certaines plages actuellement froides, trop au nord ou trop au sud, pourraient devenir de nouvelles zones de nidification. Enfin, il y aurait des incidences comportementales : les trajets et les durées des migrations entre deux saisons de ponte dépendent en effet des ressources alimentaires dont a besoin la tortue, une modification de la température des océans aura des conséquences sur ces ressources alimentaires.

Le suivi des tortues marines par satellite a fait l'objet d'une importante session. C'est dans ce cadre que les résultats du suivi des tortues olivâtres équipées de balises Argos en juin dernier à Montjoly ont été présentés.

Les tortues olivâtres sont connues pour avoir une grande capacité d'adaptation, on les rencontre en effet dans des habitats variés, des zones côtières à la pleine mer. Les travaux récemment menés en Guyane ont complété ces connaissances sur cette capacité

d'adaptation des olivâtres, et aussi sur le comportement en mer entre 2 pontes lors d'une même saison. Sur 10 tortues équipées de balises Argos en juin 2006 à Montjoly, lors de leur première ponte, 6 sont revenues pondre, 30 jours plus tard. Pendant cette période, on a pu observer deux phases de comportement. Au cours des 2 semaines suivant leur première ponte, elles se sont dispersées à une quarantaine de km de la côte, avec des plongées fréquentes, sans doute pour se nourrir. Puis toutes ont montré le même comportement : elles se sont rapprochées des côtes et sont restées davantage proche de la surface, sans grande plongée. Ce comportement pourrait être interprété comme l'anticipation d'une arribada.

Après la ponte, 2 principaux comportements ont été observés. Tous les animaux sont partis vers l'ouest, et sont restés sur le plateau continental, ou à proximité. Mais certaines tortues ont fait rapidement de grandes distances, et se sont installées au niveau de l'embouchure de la rivière Corentyne, à la frontière entre le Suriname et le Guyana, à 500 km de leur lieu de ponte. Là, elles plongent à de faibles profondeurs, 20 à 40 mètres. D'autres tortues se sont stabilisées moins loin de leur plage de ponte, mais plus au large. Elles ont un comportement de plongée différent : elles descendent plus en profondeur ce qui laisse penser que leur régime alimentaire est différent des premières. Ce premier travail montre la plasticité écologique des olivâtres, qui avec une grande capacité d'adaptation comportementale, sont capables d'exploiter au mieux des milieux très différents.

Dans le cadre du programme CARET (financement européen Interreg), de nouvelles balises seront posées en 2007 à Montjoly, et permettront d'approfondir ces résultats ■



Tortue olivâtre (M. Dewynter)

Traçabilité de l'or

Par communiqué de presse, les associations de protection de la nature guyanaises (WWF, Kwata, Gepog, Sepanguy) ont invité le comité Vendôme à s'engager dans une démarche de traçabilité de l'or vendu sur la célèbre place. En effet, il semblerait que 69% de l'or guyanais parte vers le marché français. L'idée est d'interpeller les grands joailliers sur leur éventuelle participation au blanchiment d'une grande quantité d'or illégal, car il faut savoir que sur environ 10 T d'or officiellement exportées de Guyane, moins de 4 T sont déclarées à la production ! Cherchez l'erreur...

Demander à la filière aurifère de rendre transparentes ses transactions et pouvoir suivre l'or de la mine au bijou est un moyen de lutter contre la filière illégale, puisque à terme, l'or officieux ne devrait plus trouver preneur. Ce genre de démarche a déjà fait ses preuves dans d'autres domaines (bois exotique, crevettes, fourrures, etc...) et commence à s'étendre au monde de la joaillerie, aux Etats Unis ou bien en Angleterre.

Si certains esprits en mal de ragots ont pu détourner l'information en interprétant ça comme un ralliement des associations de protection de la nature à l'orpaillage légal, voire même à une volonté des associations de labelliser l'or propre, rappelons qu'il n'en est rien bien entendu. Il s'agit seulement de porter un coup à la filière illégale et de forcer la filière légale à afficher plus de transparence et nullement de retourner sa veste, n'en déplaise à certains.

La situation est devenue si préoccupante, que l'opposition de principe a trouvé ses limites et en devient presque contre-productive. L'heure est à la recherche de solutions (et non de compromissions...) en n'oubliant pas que la lutte contre l'orpaillage reste une des priorités de notre association.

Association Kinkajou



Saluons la création de l'association Kinkajou qui a pour but de créer un centre de soins et de réhabilitation des mammifères sauvages de Guyane. Rappelons que Kwata a fermé son centre de soins au mois d'août dernier et que depuis, aucune structure n'est habilitée à recueillir les animaux en difficulté. Kinkajou entend bien combler ce manque et a déjà entrepris les démarches administratives nécessaires. Kwata leur apportera son expérience et son soutien.

Tél : 06-94-22-90-92

Mail : association.kinkajou@orange.fr

Site web : <http://association.kinkajou.free.fr>

Don aux écoles

150 jeux Memory « mammifères de Guyane » édités par l'association en 2006 et financés par la Fondation Nature et Découvertes, le WWF, la DIREN et Inner Wheel, vont être diffusés dans toutes les écoles de Guyane d'ici à la fin de l'année scolaire grâce au réseau de distribution de la malle pédagogique Sololiya (WWF).

Pour mémoire, les 9 affiches sur la faune emblématique de Guyane réalisées par Kwata avec le soutien de la DIREN, sont toujours en cours de distribution dans les établissements scolaires.



Une nouvelle espèce de chauve-souris en Guyane.

Un individu de *Diclidurus ingens* a été trouvé à Awala Yalimapo par Ronald Wangsawopiro.

Cette espèce n'avait pas été encore découverte en Guyane, bien qu'elle soit présente sur le plateau des Guyanes (Vénézuéla et Guyana).

Une autre espèce du genre *Diclidurus* est connue en Guyane, il s'agit de *Diclidurus scutatus*. Ces chauves-souris insectivores appartenant à la famille des Emballonuridés se caractérisent par leur étonnante couleur blanche.

Bio éthanol en Guyane?

La Région, Guyane Technopole et l'ADEME, lancent une étude de faisabilité sur la production de carburant à base de bioéthanol dans les savanes de Rococoua (secteur de Trou-Poisson). Ce projet, s'il part d'une bonne intention (alternative au pétrole), doit être surveillé de près puisque l'impact écologique est bien souvent supérieur au gain... Dans ce cas là, ce sera la destruction d'hectares de savanes, qui rappelons le, sont des biotopes rares en Guyane; on peut craindre aussi l'introduction d'espèces exogènes et l'utilisation massive d'intrants. Affaire à suivre donc.



T-shirts «Faune de Guyane»

Motifs : tapir, loutre ou tortue olivâtre.

Couleurs : jaune mangue, marron taupe et vert olive. Pour enfants, modèle tortue en rouge ou bleu.

adulte 15,00 euros
enfants 10,00 euros

Livret d'activités «Tortues Marines»

Conçu comme un cahier de vacances pour les 5-8 ans. Exercices pédagogiques pour découvrir les tortues...

Prix : 6,50 euros



Les primates de Guyane

Biologie, écologie, conservation... Tout ce que vous voulez savoir sur les primates de Guyane

B. de Thoisy / M. Dewynter

Prix : 7,00 euros



Jeu Memory «mammifères de Guyane»

Jeu de mémoire 56 cartes + livret de présentation très complet

Prix : 12,00 euros



Porte-clés

Modèle Kwata ou tortue marine en bois de Guyane. Fabriqués artisanalement par l'Atelier d'Inéry

Prix : 5,00 euros



Cahier de coloriage

Prix : 4,00 euros



Posters Faune Emblématique de Guyane

Biologie, écologie, conservation... 9 posters présentant Atèle, Loutre, Tapir, Caïman noir, Jaguar, Lamantin, Tortues luth et olivâtre et Hoazin

4,00 euros l'unité,
6,00 euros les 3
10 euros les 6
15 euros les 9